



5 Introduction

8 PILIER 1 **Placer l'innovation au cœur de l'offre et des modes de fonctionnement d'Universcience**

- 10 Développer de nouveaux formats d'offre pour fidéliser les publics et en attirer de nouveaux
- 14 Proposer une expérience de visite redessinée
- 18 Préparer le renouveau du Palais de la découverte
- 20 Cultiver les démarches collaboratives au sein de l'établissement et poursuivre la modernisation de la gestion interne

22 PILIER 2 **Mettre l'objectif de durabilité au cœur du projet d'Universcience**

- 24 Mener une politique de ressources humaines en accord avec l'objectif de durabilité sociale
- 28 Tendre vers la neutralité carbone des modes de fonctionnement de l'établissement
- 36 Rénover les bâtiments notamment pour les rendre plus respectueux de l'environnement
- 38 Consolider la durabilité financière de l'établissement

40 PILIER 3 **Promouvoir l'esprit critique**

- 42 Cultiver la littératie numérique
- 44 Faire d'Universcience un lieu de ressources identifié en matière d'information scientifique et de formation à l'esprit critique
- 46 Proposer une nouvelle bibliothèque des sciences et de l'industrie au service de la formation à l'esprit critique

48 ANNEXE **Événements internationaux majeurs de la période 2021-2025**

Préambule

Le présent projet d'établissement résulte d'un travail de concertation initié à la fin du premier semestre 2019 qui a associé l'ensemble des directions et délégations d'Universcience. Une première phase a permis de dresser le bilan du précédent projet et d'identifier les chantiers qui nécessitaient d'être poursuivis ou approfondis. Dans un deuxième temps, des groupes de réflexion thématiques, regroupant des membres de plusieurs directions et délégations, se sont réunis pour déterminer les actions pouvant être mises en œuvre sur la période 2021-2025. Une réunion s'est également tenue avec les organisations syndicales afin de discuter des propositions en matière de ressources humaines. En février 2020, à l'occasion d'un séminaire de direction, l'ensemble des actions proposées par les groupes ont été analysées pour déterminer celles susceptibles d'être retenues, en regard de trois piliers structurants.

La crise sanitaire a conduit à un décalage de la finalisation du projet, impliquant un réexamen d'ensemble des priorités et des actions projetées. Si cette période inédite a permis de confirmer les trois piliers définis début 2020, elle a également donné lieu à l'intégration au projet d'établissement de nouvelles actions, pour mieux prendre en compte les conséquences – identifiées à ce stade - de la crise sanitaire. Finalisé au premier semestre 2021, le projet définitif comprend 100 actions, structurées selon les trois piliers, qui forment la

feuille de route d'Universcience sur la période. Un calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement est présenté en annexe (Annexe 1). Le déploiement des projets et actions présentés s'échelonne entre 2021 et 2025, avec des durées de mise en œuvre variables.

Ce projet a fait l'objet d'échanges avec les représentants des ministères de tutelle de l'établissement. Il a été soumis à l'avis du Comité social et économique (CSE) d'Universcience le 11 juin 2021 après les séances d'information des 11, 12 mars et 16 avril 2021. Le CSE avait également été consulté sur le bilan du projet d'établissement 2016-2020 et sur les grandes orientations stratégiques du présent projet, présentées et discutées en Conseil d'administration à l'automne 2020. Le projet d'établissement 2021-2025 a reçu l'avis favorable du Conseil scientifique de l'établissement le 7 juin 2021 avant d'être soumis au Comité d'audit du 15 juin. Il a été approuvé par le Conseil d'administration de l'établissement le 13 juillet 2021.

L'ensemble des personnels d'Universcience sera informé de son contenu. Ce projet constitue une feuille de route pour Universcience sur la période 2021-2025 mais ne se veut pas exhaustif. Outre les actions listées ici, l'établissement pourra proposer de nouveaux projets et collaborations à mener au cours de cette période. Par ailleurs, ce projet pourra participer à la construction du contrat d'objectifs et de performance qui sera élaboré au second semestre 2021 avec les ministères de tutelles.



Introduction

Depuis sa création en 2010, Universcience s'attache à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle auprès de toutes et tous en déployant une offre originale et accessible tant aux néophytes qu'aux initiés. Ouvert sur le monde qui l'entoure et la diversité qui le caractérise, Universcience montre la science et la technique en mouvement, donnant la parole à ceux qui la font. Fort des valeurs d'ouverture, d'universalité et d'innovation, l'établissement entend poursuivre dans cette voie sur la période 2021-2025, afin de jouer son rôle d'explorateur des futurs et d'animateur des débats de son temps.

Établissement public national, Universcience s'inscrit dans le cadre défini par l'Etat, traduit notamment dans la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle. Conformément au décret statutaire de 2009 qui porta sa création, Universcience vise à favoriser le rapprochement entre la recherche, les sciences et la société, en offrant à tous les publics, quel que soit leur âge et leur niveau de connaissances, les clés de compréhension des enjeux de la recherche scientifique et de l'innovation. L'établissement veille à mettre en valeur auprès des élèves et des jeunes publics la démarche scientifique et les métiers scientifiques et techniques, contribuant par son action à l'enseignement des sciences à l'école. Il participe à la diffusion de la culture scientifique et technique aux niveaux national et international en prenant part à des réseaux et en mettant en œuvre des partenariats avec les acteurs intervenant dans ce domaine. Il concourt à la recherche scientifique et en diffuse les résultats.

Universcience a vu son rôle conforté par la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030. Il participera activement à la mise en œuvre des mesures prévues par la loi, notamment le « 1% culture scientifique » et la visite d'un établissement de culture scientifique par chaque élève. Universcience en outre poursuivra son action dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et contribuera au rayonnement culturel et scientifique de la France à l'étranger.

Le projet d'établissement pour la période 2021-2025 s'inscrit dans le prolongement du projet établi pour 2016-2020, dont les objectifs ont été, pour la majeure partie d'entre eux, atteints, voire dépassés. L'année 2019 a vu la fréquentation de deux sites physiques d'Universcience – Palais de la découverte et Cité des sciences et de l'industrie – et de son troisième lieu numérique, leblob.fr, atteindre son meilleur niveau depuis la création de l'établissement public en 2010. Par le développement d'offres spécifiques, Universcience a atteint son objectif de diversification des publics, inscrit au précédent projet d'établissement, qui donnait la priorité aux jeunes adultes, aux seniors et aux touristes. Cet objectif demeurera au cœur des actions pour les cinq années à venir. Ce développement a également permis l'augmentation de 112% entre 2016 et 2019 de la fréquentation des publics relevant du champ du handicap et du champ social ; leur proportion par rapport aux visiteurs payants a ainsi dépassé la barre des 5%. Animateur de la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA) et de la mission Vivre ensemble, Universcience entend poursuivre son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous les publics, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.

Fort de la dynamique impulsée sur la période 2016-2020, le projet pour 2021-2025 s'attache à approfondir les efforts menés en faveur de l'attractivité de l'établissement, en France comme à l'étranger, en poursuivant la modernisation de son offre, marquée par son renouvellement et sa diversification. Il s'agit, pour Universcience, d'offrir des services culturels en phase avec les attentes du public alors que le contexte dans lequel évolue l'établissement est marqué par une profonde et rapide évolution des pratiques, notamment parmi les jeunes générations.

Le présent projet d'établissement tient compte des enseignements tirés de la crise sanitaire. Cette période a été marquée par un spectaculaire regain d'intérêt public pour la science et par le développement par les équipes de l'établissement d'une offre à distance inédite – expositions téléchargeables sur la Covid-19, série de vidéos Les petites découvertes, médiations scolaires à distance, etc. Elle a par ailleurs renforcé la pratique étendue du télétravail et accru avec une rare intensité la tension sur les ressources. Aussi, dans ce contexte particulier et évolutif, l'établissement attachera une importance accrue à la qualité de vie au travail de ses personnels, prise au sens large, et veillera au développement de leurs compétences.

La crise sanitaire consacre ainsi la pertinence d'un établissement de culture scientifique comme Universcience tout en lui adressant des défis nouveaux. Le besoin de développer de nouvelles approches mêlant expérience physique et interactivité à distance a été identifié, selon un modèle économique qui reste largement à inventer. Les conséquences de la crise ne sont pas toutes connues aujourd'hui ; mais il est certain qu'elles auront un effet de long terme sur l'offre comme sur le fonctionnement de l'établissement.

La période qui s'ouvre sera particulière pour l'établissement : le Palais de la découverte a fermé temporairement ses portes au public pour travaux en début de période. Il servira de ce fait différemment ses publics, de 2021 à 2025, notamment grâce à une structure temporaire, Les Etincelles du Palais de la découverte, située dans le quinzième arrondissement de Paris. Ce temps sera mis à profit pour développer l'offre et la muséographie du Palais afin de préparer sa réouverture, sur la base du projet scientifique et culturel adopté en mars 2019.

La période 2021-2025 sera également celle des études préalables du schéma directeur d'aménagement (SDA) de la Cité des sciences et de l'industrie ; elles permettront d'estimer le calendrier et le coût des travaux à conduire, en vue d'une remise à niveau complète du bâtiment. Outre la réfec-

tion des deux coupes de la Cité, dont le chantier a démarré au 6 juillet 2020, le projet de grande réhabilitation de la Cité des sciences et de l'industrie permettra en particulier de remettre à niveau son architecture, de corriger les dysfonctionnements d'usage et de réduire l'impact environnemental du bâtiment principal et des bâtiments annexes. La période du projet d'établissement sera consacrée au choix du scénario.

S'appuyant sur l'engagement de ses personnels comme sur le soutien de nombreux partenaires extérieurs, Universcience mettra dans les années qui viennent l'accent sur trois dimensions, piliers du présent projet :

L'innovation, marque de fabrique d'Universcience, qui sera cultivée de manière plus marquée ;

La durabilité, l'établissement ayant la chance de pouvoir compter sur une mobilisation inédite de son personnel dans ce domaine ;

L'esprit critique, jusqu'ici ligne éditoriale de la seule médiation scientifique, qui sera étendue à l'ensemble de l'offre dans un contexte de crise grandissante de la raison.

Si ce projet est celui d'Universcience, l'établissement n'oublie pas qu'il appartient à la famille des établissements de culture scientifique, technique et industrielle. Engagé après de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AM-CSTI) et de son réseau, l'établissement entend poursuivre la stratégie territoriale collaborative qu'il déploie depuis sa création. Il continuera ainsi à développer avec les centres de culture scientifique, technique et industrielle des coopérations variées comme à promouvoir des actions communes en faveur du rapprochement entre les citoyens et la science.

Universcience maintiendra et développera les relations avec le monde de la recherche, afin d'assurer la diffusion auprès du grand public des avancées scientifiques. Universcience noue désormais pour chacune de ses expositions un partenariat scientifique de référence avec une institution de recherche (CNRS, INRAE, INSERM, INRIA, CNES, IRD, Institut Pasteur, Université de Genève, etc.), renforçant ainsi ses liens vitaux avec la science active. Par ailleurs, en collaboration notamment avec le CNRS, Universcience réalisera un exercice de prospective pour déterminer les grandes thématiques de recherche qui marqueront les années à venir. L'établissement continuera à œuvrer tant à la collaboration professionnelle entre structures sœurs qu'à l'affirmation collective d'un secteur culturel singulier, essentiel à l'animation démocratique de nos sociétés.



Désireux d'accentuer sa présence à l'international, Universcience inscrira sa programmation dans le cadre des grands événements européens et internationaux et dans celui des années et décennies internationales des Nations-Unies, rappelés en annexe (Annexe 2). En lien avec l'ensemble des établissements du Parc de la Villette, Universcience bâtira une offre spécifique dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront à Paris en 2024, en développant particulièrement les dimensions de l'handisport et du sport pour tous. L'établissement continuera également à valoriser la culture scientifique et technique à l'occasion des saisons culturelles et dans le cadre des capitales françaises et européennes de la culture. Très engagé par ailleurs au niveau européen – Universcience assure la vice-présidence du réseau européen des musées et centres de sciences ECSITE – l'établissement poursuivra sa stratégie de collaboration entre établissements européens. À cet égard, les trois piliers définis pour le présent projet d'établissement sont en pleine concordance avec les six priorités de l'Union européenne pour 2019 – 2024, qui visent, entre autres, à mettre en place un « pacte vert » pour l'Europe, à adapter le continent à l'ère du numérique ou encore à promouvoir un « nouvel élan » pour la démocratie européenne. Dans ce cadre, Universcience prévoit de renforcer sa présence sur la scène européenne et son engagement au sein du réseau européen des musées et centres de science ECSITE. En 2022, alors que la France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne pour six mois, Universcience proposera une programmation transversale et spécifique autour des questions européennes.

L'innovation constitue non seulement **une valeur-phare de l'établissement** mais également un élément majeur de son identité. Innover dans ses contenus, ses formats et ses manières de faire constitue l'ADN d'Universcience, qui doit s'employer à poursuivre dans cette voie en **plaçant l'innovation au cœur de ses modes de fonctionnement comme de son offre**. Il s'agit pour Universcience d'**être une institution reconnue pour ses capacités d'invention et d'expérimentation**, faisant référence dans le domaine culturel et au-delà. L'innovation sera mise au service d'une meilleure diffusion auprès de l'ensemble des publics des enjeux de la recherche, des avancées scientifiques et techniques et des débats qu'ils suscitent.

L'innovation sera donc placée au cœur de l'offre d'Universcience. Celle-ci demeurera structurée en quatre segments principaux : les expositions, la médiation, le numérique et les événements. L'objectif des cinq années à venir sera de **proposer des formats renouvelés sur l'ensemble de l'offre**, l'innovation touchant tant à son contenu qu'à sa forme ou à sa production. Sans remettre en question la totalité des formats existants, l'établissement se propose de revisiter certains d'entre eux pour les adapter à des besoins nouveaux liés tant aux transformations des publics - avec la **volonté de créer un public acteur** - qu'aux transformations en cours dans le domaine de la culture scientifique et technique. Il s'agira de **tester de nouveaux modes d'adresse au public, tout comme de nouvelles postures pour l'institution dans son dialogue avec le public. Cette nouvelle offre viendra nourrir l'existante**, renforçant ainsi l'attractivité de l'établissement auprès des publics existants et nouveaux.

Placer l' innovation au cœur de l'offre et des modes de fonctionnement d'Universcience

L'offre qui sera déployée sur les cinq années à venir **s'appuiera de façon raisonnée sur le numérique et encouragera les approches transmédia**, qui permettent de décliner les offres dans plusieurs formats. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité de ces nouvelles offres, en conformité avec l'objectif d'Universcience de renforcer l'accès des publics relevant du champ du handicap et du champ social. De même, Universcience veillera à favoriser l'accès de l'offre de l'établissement aux publics éloignés et empêchés.

Innover implique également de **décloisonner les disciplines et les approches**, de manière à faire naître de nouvelles idées et de créer les conditions d'émergence de projets inédits. Enfin, Universcience innovera dans ses **modes de fonctionnement** et renouvellera ses pratiques en encourageant les démarches collaboratives et le travail en mode projet, dans le but **d'accroître la transversalité entre les directions et délégations**.



Développer

de nouveaux formats d'offre pour fidéliser les publics et en attirer de nouveaux

Renouveler les formats d'offre

Sur la période 2021-2025, Universcience innovera dans les formats qu'il proposera à ses publics tout en préservant les points forts acquis sur la période précédente.

L'établissement s'appuiera sur son expertise reconnue en matière de muséographie à destination des moins de douze ans pour **réinventer la Cité des enfants**, offre phare de la Cité des sciences et de l'industrie et source d'inspiration de nombreuses institutions culturelles proches comme lointaines. Dupliquée et copiée, la Cité des enfants doit parer le risque de sa banalisation. C'est parce que sa fréquentation est au plus haut que son offre doit évoluer en profondeur ; l'établissement a préparé cette échéance en concevant les expositions de la ligne éditoriale « Petits curieux » comme autant de bancs d'essai d'approches favorisant la créativité de l'enfant et stimulant son imagination ; Universcience a également lancé le **Lab de la Cité des bébés**, un espace expérimental destiné à l'accueil des 0-2 ans, qui favorise leur éveil cognitif et psychomoteur :

ACTION 1

Renouveler, en plusieurs phases, la Cité des enfants ; sa nouvelle muséographie sera fondée sur les recherches récentes en matière de développement de l'enfant ; la nouvelle *Cité des enfants* sera enrichie à partir de 2022 d'une *Cité des bébés*, destinée aux enfants de zéro à deux ans, tandis qu'une nouvelle *Cité des petits* verra le jour en 2024. Ce renouvellement se poursuivra au-delà du cadre calendaire du présent projet d'établissement.

Universcience souhaite **renforcer et fédérer l'offre dédiée aux domaines des arts** et des sciences. Cette dimension de l'action de l'établissement, initiée avec succès lors du précédent projet d'établissement, est fidèle à l'esprit qui a présidé à la création du Palais de la découverte comme de la Cité des sciences et de l'industrie :

ACTION 2

Développer une nouvelle ligne éditoriale Art-Science, dans le prolongement des actions menées dans le cadre du précédent projet d'établissement. Celle-ci pourra prendre diverses formes, incluant la commande d'œuvres, la programmation d'expositions ou d'événements, l'organisation de résidences d'artistes, la participation à *Nuit Blanche*, etc.

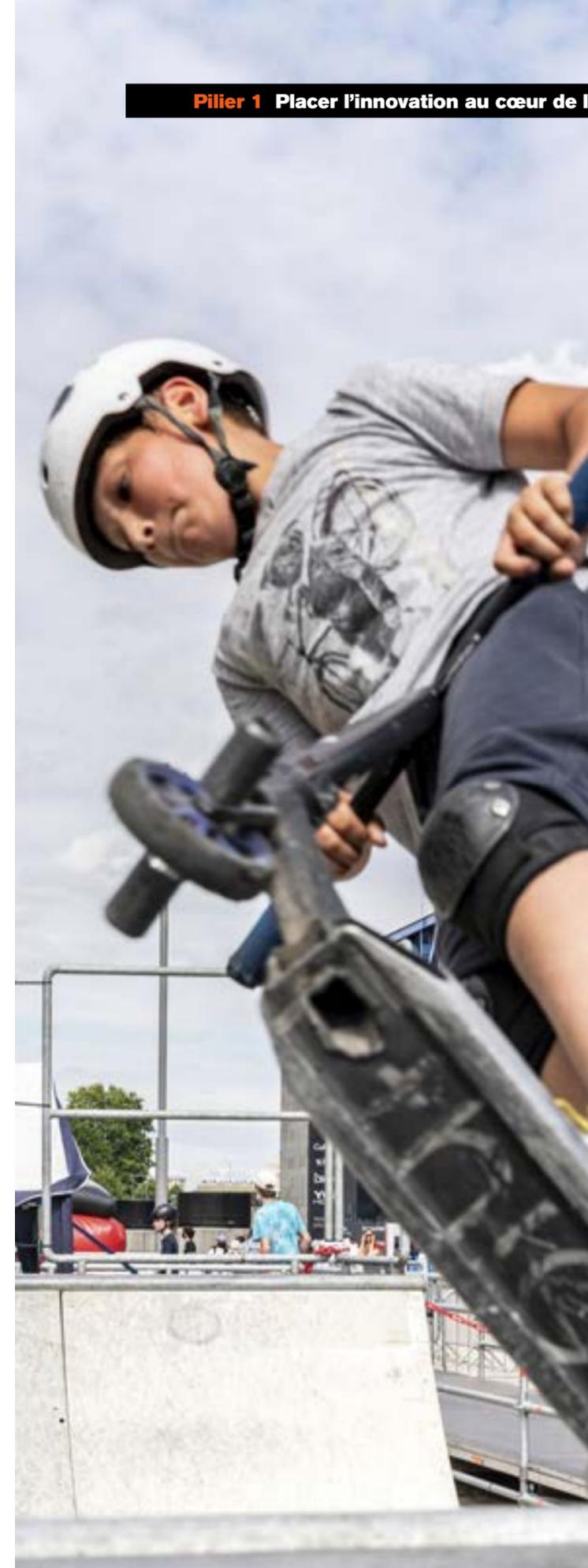
L'établissement souhaite par ailleurs continuer le développement de **formes variées de programmation** :

ACTION 3

Expérimenter un format d'exposition de petite taille à la Cité des sciences et de l'industrie ; sur le modèle de la future « salle pop-up » du Palais de la découverte rénové, ce nouveau format permettra d'offrir un espace d'exposition plus agile, produit dans des délais restreints et à coûts réduits. Il permettra en outre d'expérimenter de nouveaux dispositifs de médiation, en lien avec la communauté des chercheurs.

ACTION 4

Développer des activités événementielles destinées à attirer de nouveaux publics ; il s'agira de **pérenniser les activités de plein air**, sur l'exemple du « Grand Jeu », déployé à l'été 2020 et qui a rencontré un large succès du public, et d'**expérimenter de nouvelles offres autour des innovations technologiques et de l'industrie**.



Instruit par l'expérience accumulée ces dernières années et des réflexions nées du contexte particulier du premier semestre 2020, Universcience vise à **s'appuyer sur le numérique pour enrichir son offre à distance, en veillant à son caractère inclusif** :

ACTION 5

Développer de nouvelles offres en ligne ; il s'agira notamment de :

- **Créer des jumeaux numériques des expositions**, qui en seront le prolongement ou l'approfondissement. Ces volets numériques serviront de préparation à la visite mais pourront aussi devenir partie intégrante de l'exposition, exclusivement disponible en ligne. Ces contenus permettront une meilleure diffusion de l'offre d'Universcience auprès des publics empêchés dans leurs déplacements, de manière temporaire ou durable. Leur modèle économique devra être précisé en priorité ;

- **Diversifier les canaux de diffusion** en proposant des offres spécifiques à certaines plateformes, tels que des podcasts ou des offres à destination des réseaux sociaux numériques ;

- **Proposer des offres « live » inédites** : création d'événements, de médiations, d'ateliers diffusés et animés en direct en ligne, de manière entièrement dématérialisée ou hybride avec une programmation in situ.

ACTION 6

Expérimenter l'utilisation d'interfaces multi-sensorielles ; l'interactivité a été considérablement développée dans les espaces physiques d'Universcience. Il convient à présent d'investir le champ de l'interactivité à distance de manière à offrir une qualité d'expérience supérieure à celle proposée aujourd'hui à travers les écrans. Il s'agira d'utiliser les technologies d'interfaçage multi-sensoriel tactile, olfactif voire gustatif en cours de développement pour les mettre au service de l'offre, en présentiel comme à distance. L'établissement mobilisera à cet effet ses appels à projets *Univers-tech* et s'efforcera de nouer des partenariats avec des entreprises technologiques.

Favoriser l'émergence du « visiteur-acteur » en testant de nouveaux modes d'adresse au public

Le projet d'établissement 2016-2020 entendait favoriser la participation du public à son offre. Ce nouveau projet prolonge cet effort en **donnant davantage de place aux interactions avec les visiteurs dans les espaces**, de manière à favoriser **l'émergence de « visiteurs-acteurs »**. À cet effet, les espaces de médiation de la Cité des sciences et de l'industrie seront modernisés et rendus modulables, pour y développer en particulier une offre immersive et inclusive :

ACTION 7

Expérimenter de nouveaux formats de médiation ; visant à rendre les publics davantage acteurs de leur visite, ces nouveaux formats prendront des formes diverses :

- **Des médiations augmentées** exploiteront des innovations technologiques pour enrichir les contenus des médiations, en impliquant davantage le visiteur ; celui-ci quittera virtuellement et temporairement la salle de médiation pour explorer d'autres manières d'aborder les sciences et les technologies. La création de ces nouveaux dispositifs enrichira le projet de « laboratoire à distance » du Palais de la découverte rénové, qui offrira aux spectateurs une plongée virtuelle au cœur de la recherche ;

- **La création d'un espace immersif animé par des médiateurs scientifiques** permettra de proposer des jeux d'évasion, des jeux de rôle, des jeux de co-création, des défis d'innovation ou encore des hackathons sur des thèmes de science.

ACTION 8

Organiser des conférences scénarisées utilisant notamment les technologies récentes (réalité augmentée, communautés virtuelles...), de façon à favoriser les interactions entre le public et les conférenciers ;

ACTION 9

Expérimenter une Agora participative ; cette offre permettra aux publics de dialoguer avec des scientifiques, chercheurs, acteurs du monde associatif, professionnels de l'industrie... sur des débats de société ou des défis contemporains pour tenter d'élaborer des réponses sur un mode participatif ;

ACTION 10

Faire évoluer l'offre du Blob afin de créer un média à part entière ; Universcience souhaite utiliser son troisième lieu numérique pour proposer une offre innovante qui traite de l'actualité scientifique et industrielle. De nouveaux formats seront développés pour faciliter l'engagement, le débat et la participation des publics ; les sujets traités seront ainsi enrichis des questionnements des visiteurs et internautes. Le *Blob* offrira également des outils de décodage du traitement de l'information scientifique ;

ACTION 11

Ouvrir un studio d'enregistrement son et vidéo pour les publics au sein des nouveaux espaces de la bibliothèque des sciences et de l'industrie. Il offrira des ressources permettant la réalisation de films courts, de podcasts (écriture de scénarii, montages vidéo, montages son). Ce studio sera également ouvert aux départements de l'établissement pour l'enregistrement d'interviews de chercheurs ou de micro-émissions scientifiques, régulièrement diffusées sur les réseaux ;

ACTION 12

Mettre en place un comité des usagers ; s'inscrivant dans la démarche participative initiée au sein de l'établissement, ce comité sera l'occasion pour Universcience d'améliorer sa connaissance des publics, de leurs usages, de leurs besoins et de leurs attentes. Un panel de visiteurs volontaires sera constitué et se réunira sur une base trimestrielle ; il permettra d'identifier des suggestions d'amélioration des conditions de visite et de recueillir les perceptions, avis et suggestions des visiteurs tant sur l'offre de l'établissement que sur ses services.

Préparer l'ouverture de la nouvelle Géode

Universcience a lancé en février 2017 une **procédure d'appel à projets innovants** visant à sélectionner le projet culturel le plus ambitieux pour l'exploitation de la Géode des prochaines décennies. À l'issue de cette procédure, **a été retenue l'offre des Cinémas Gaumont Pathé (LCGP)**. Depuis décembre 2018, la Géode est en travaux. À sa **réouverture au public**, elle offrira une nouvelle expérience inédite et spectaculaire à ses spectateurs, en mettant les **meilleures technologies numériques au service d'une programmation enrichie et diversifiée**.

ACTION 13

Préparer l'ouverture de la nouvelle Géode



Proposer

une expérience de visite redessinée

Le développement et la fidélisation des publics repose sur la qualité de l'accueil des visiteurs, l'accompagnement qui leur est proposé et le confort de visite qui leur est offert. Universcience aura pour cela à cœur d'améliorer la qualité de ses services et d'en développer de nouveaux.

Repenser l'expérience du visiteur en l'accompagnant dès l'achat du billet et au-delà de sa visite

L'établissement ambitionne de **repenser l'expérience de visite** en la faisant commencer dès l'achat dématérialisé du billet. L'objectif sera de développer un nouveau design de la visite, qui sera plus facile d'accès et davantage marquée par l'identité d'Universcience. Tant au Palais qu'à la Cité, le parcours du visiteur sera jalonné depuis le métro jusqu'à la salle d'exposition ou d'activité, par des expériences marquantes aux dimensions scientifiques, techniques et industrielles. Sur le site de la Cité des sciences et de l'industrie et en collaboration avec les acteurs du Parc de la Villette, la RATP et la Ville de Paris, une attention particulière sera portée à la qualité des accès. L'ensemble du parcours y gagnera un ton et une identité plus claire :

ACTION 14

Réaménager les parvis nord et sud de la Cité des sciences et de l'industrie pour proposer un parcours d'installations artistiques ; un parcours de Land Art pourrait par exemple être expérimenté au nord de la Cité. Ce projet aura pour objectif d'intégrer une dimension environnementale et de préparer le public à sa visite.

ACTION 15

Repenser l'entrée de la Cité de manière à plonger le visiteur dès son arrivée dans l'univers des sciences et son parcours de visite ; il s'agira de tirer parti de l'architecture du lieu pour initier dès l'entrée le visiteur aux contenus de l'offre et mieux l'accompagner. Une installation de grande taille, artistique et numérique, pourra être expérimentée, introduisant de manière spectaculaire le public à l'offre en cours ; la place et les postures des agents d'accueil, dans une approche innovante et au service du visiteur, pourront être repensées dans le hall comme dans les espaces d'exposition ;

ACTION 16

Mettre en place une offre renouvelée et innovante de restauration, en lien avec l'offre ; celle-ci proposera au public un accès à des modes de consommation plus respectueux de l'environnement. Cette nouvelle offre présentera également une dimension « augmentée », sur la base de procédés innovants ;

ACTION 17

Mettre à profit le plan de rénovation des sanitaires pour **expérimenter des toilettes dégenrées** ; celles-ci comporteront une dimension éducative, en sensibilisant notamment les visiteurs aux enjeux de développement durable ;

ACTION 18

Réfléchir à l'adaptation des horaires d'ouverture des espaces de la Cité et du Palais, notamment en regard des nouveaux usages apparus lors de la période de crise sanitaire ;

ACTION 19

Mettre en place un partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) afin d'offrir aux visiteurs internationaux des services spécifiques et de renforcer la visibilité de l'établissement auprès de ces publics.





Tirer profit du numérique pour améliorer l'accompagnement du visiteur

La période 2021-2025 sera mise à profit pour développer des outils numériques au service des visiteurs, en particulier :

ACTION 20

Achever la refonte des sites web afin de garantir l'accès à de nouvelles offres et l'ouverture à de nouveaux publics à distance, en veillant à l'accessibilité systématique de ces offres ; les nouveaux sites web permettront une navigation transversale entre les rubriques, assurant ainsi la fluidité de visite des pages internet et une meilleure connexion entre les pages d'offres ;

ACTION 21

Créer un portail unique, à partir duquel le visiteur pourra se connecter (via un identifiant unique) et accéder aux services des sites : achat du billet au format électronique via une interface adaptée, réservation de place ou d'équipement à la Bibliothèque, réservation des outils du *Fablab* au Carrefour numérique², accès à l'agenda des événements, etc. ;

ACTION 22

Enrichir l'application mobile d'accompagnement à la visite myCité et développer myPalais, en prévision de la réouverture du Palais. Ces évolutions permettront de renforcer l'interactivité et de développer des services personnalisés pour les visiteurs, consolidant ainsi le service d'accompagnement des publics en amont, pendant et après la visite ;

ACTION 23

Développer un système d'interprétariat multi-langues embarqué, dont Universcience souhaite être le premier établissement culturel à se doter ; il permettra aux publics internationaux de bénéficier d'une **offre de traduction en simultané des expositions et des médiations**.

Proposer des services spécifiques pour les enfants

Universcience a pour ambition de devenir un établissement identifié comme lieu innovant pour les enfants de moins de dix ans. L'établissement propose d'ores et déjà une offre destinée à ce public mais souhaite développer de **nouveaux services spécifiques pour les enfants** de manière à renforcer la qualité de leur accueil. Plusieurs actions seront déployées en ce sens :

ACTION 24

Proposer des parcours de visite spécifiques destinés aux enfants, autour des offres spécifiques qui leur sont destinées (*Cité des enfants*, exposition enfants, services jeunesse de la bibliothèque, cinéma Louis Lumière, aquarium, Argonaute, etc.) ;

ACTION 25

Développer une signalétique spécifique pour les enfants ; celle-ci intégrera notamment des repères visuels indiquant l'offre qui leur est destinée et l'affichage de plans simplifiés, placés à hauteur d'enfant ;

ACTION 26

Mettre en place un comité des enfants ; sur l'exemple du comité des usagers (action 12), il permettra de recueillir les avis et suggestions de ces publics spécifiques sur les offres et services qui leur sont proposés.

Préparer

le renouveau du Palais de la découverte

La période 2021-2025 sera consacrée à la **préparation de la réouverture du Palais de la découverte** sur la base du projet scientifique et culturel - adopté par le conseil d'administration d'Universcience le 14 mars 2019 - de la rénovation et du réaménagement du Grand Palais - Palais de la découverte.

Les activités du Palais de la découverte seront à retrouver « hors-les-murs » grâce à **l'itinérance en région de l'exposition « Esprit critique, détrompez-vous »**, co-produite avec Cap Sciences, centre de culture scientifique de Bordeaux, et le Quai des Savoirs à Toulouse. **Le Palais sera aussi sur la toile** : son site internet proposera des contenus riches de ressources et d'actualités en lien avec l'esprit critique, la future offre muséographique comme la mémoire de ce lieu unique.

À sa réouverture, le Palais de la découverte parlera de la science contemporaine au moyen **d'une offre revisitée, diversifiée et adaptée à l'évolution des sciences** elles-mêmes, aux pratiques culturelles et aux nouveaux usages. Il sera un lieu de référence et de **dialogue autour des enjeux de la recherche d'aujourd'hui**. Il demeurera fidèle à sa marque de fabrique, la **médiation humaine et les dispositifs spectaculaires**, à laquelle nombre de chercheurs, d'enseignants et de citoyens sont légitimement attachés.

Pendant la période de travaux, le Palais de la découverte donnera rendez-vous à ses visiteurs, notamment scolaires, dans une **structure éphémère, Les Étincelles du Palais de la découverte, située dans le XV^{ème} arrondissement de Paris, sur un terrain mis à disposition par la ville de Paris**. Cet équipement, d'une surface totale de 770 m², comprendra **trois espaces de médiation scientifique** permettant d'accueillir exposés, démonstrations et ateliers de six disciplines : chimie et géosciences, physique, informatique et sciences du numérique, sciences de la vie et mathématiques et le dispositif "Un chercheur une manip". Des activités d'astronomie seront également proposées dans un planétarium. En lien avec le projet de *Labo de la médiation*, de nouvelles formes d'offre seront expérimentées ; elles viendront nourrir l'offre de réouverture du Palais rénové.

“une offre revisitée, diversifiée et adaptée à l'évolution des sciences”



Cultiver

les démarches collaboratives au sein de l'établissement et poursuivre la modernisation de la gestion interne

Encourager les démarches collaboratives

L'établissement souhaite encourager le développement de **formes de travail plus collaboratives**, tournées vers l'idéation, la création et l'innovation. Le **travail à distance** sera également facilité grâce à des dispositifs innovants, éprouvés lors de la période de confinement au printemps 2020. L'enjeu des cinq années à venir sera aussi de **moderniser la gestion administrative et financière** et en particulier de clarifier l'organisation de la commande publique.

ACTION 27

Encourager la gestion « en mode projet », afin de favoriser le développement de méthodes de travail plus collaboratives, de fédérer les équipes, d'accroître la transversalité et le décroisement des disciplines. L'objectif de l'établissement sur la période 2021-2025 sera de professionnaliser la gestion de projet en clarifiant les procédures et en développant l'évaluation systématique des projets conduits ; la formation sera mobilisée comme un outil de professionnalisation du travail en mode projet ;

ACTION 28

Favoriser l'usage par les personnels du Fab Lab et du Living Lab du Carrefour numérique², où matériels, ressources et méthodologies seront mis au service de l'accompagnement des équipes ; ce laboratoire expérimental favorisera le partage et l'échange d'idées et de savoir-faire, tout en encourageant le développement de projets inter-directions ;

ACTION 29

Développer les démarches participatives ; certains projets pourront ainsi prendre la forme de chantiers participatifs, qui favorisent les échanges entre personnels issus de directions et délégations différentes et valorisent les compétences de chacun. Il s'agira de capitaliser sur les expérimentations mises en œuvre sur la période 2016-2020, parmi lesquelles le *Lab de la Cité des bébés*, qui a emporté l'adhésion des personnels mobilisés. Par ailleurs, une boîte à idées sera créée afin de recueillir les propositions d'offres émanant des personnels en articulation avec l'action du Comité de programmation qui fera l'objet d'une visibilité renforcée ;

ACTION 30

Mettre à jour les outils numériques permettant de centraliser et de diffuser l'information relative aux offres de l'établissement, via le « réservoir de l'offre ». Cet outil sera amélioré sur la période 2021-2025 et bénéficiera de l'intégration prévue des bases de données et logiciels (API) ;

ACTION 31

Développer la culture et la qualité de la prestation de services en interne ; il s'agira d'en clarifier les procédures, de définir les standards de qualité attendus et d'en prévoir une évaluation systématique.



Consolider la modernisation de la gestion administrative et financière

Universcience a entrepris depuis plusieurs années la **modernisation de sa gestion administrative et financière**. Cette démarche présuppose une refonte du système d'information de gestion financière, qui sera réalisée à échéance 2024. En parallèle, la modernisation de la gestion administrative et financière sera poursuivie et amplifiée :

ACTION 32

Poursuivre la dématérialisation des processus en cours, en veillant à l'accompagnement des personnels dans leur déploiement et l'évaluation des procédures dématérialisées ;

ACTION 33

Adapter l'organisation de la gestion à la dématérialisation, plus particulièrement au sein des unités de gestion, de la direction financière et juridique et des fonctions administratives et d'achat des directions et délégations ;

ACTION 34

Définir une stratégie de mise en place d'une comptabilité analytique des coûts à l'échelle de tout ou partie des activités de l'établissement, tout en renforçant les outils de suivi en coûts complets existants.

Ces actions auront pour triple objectif d'assurer la sécurisation des processus, achat et financiers notamment, de simplifier les processus de traitement des demandes pour en réduire la durée et de renforcer le décroisement des équipes et des projets.

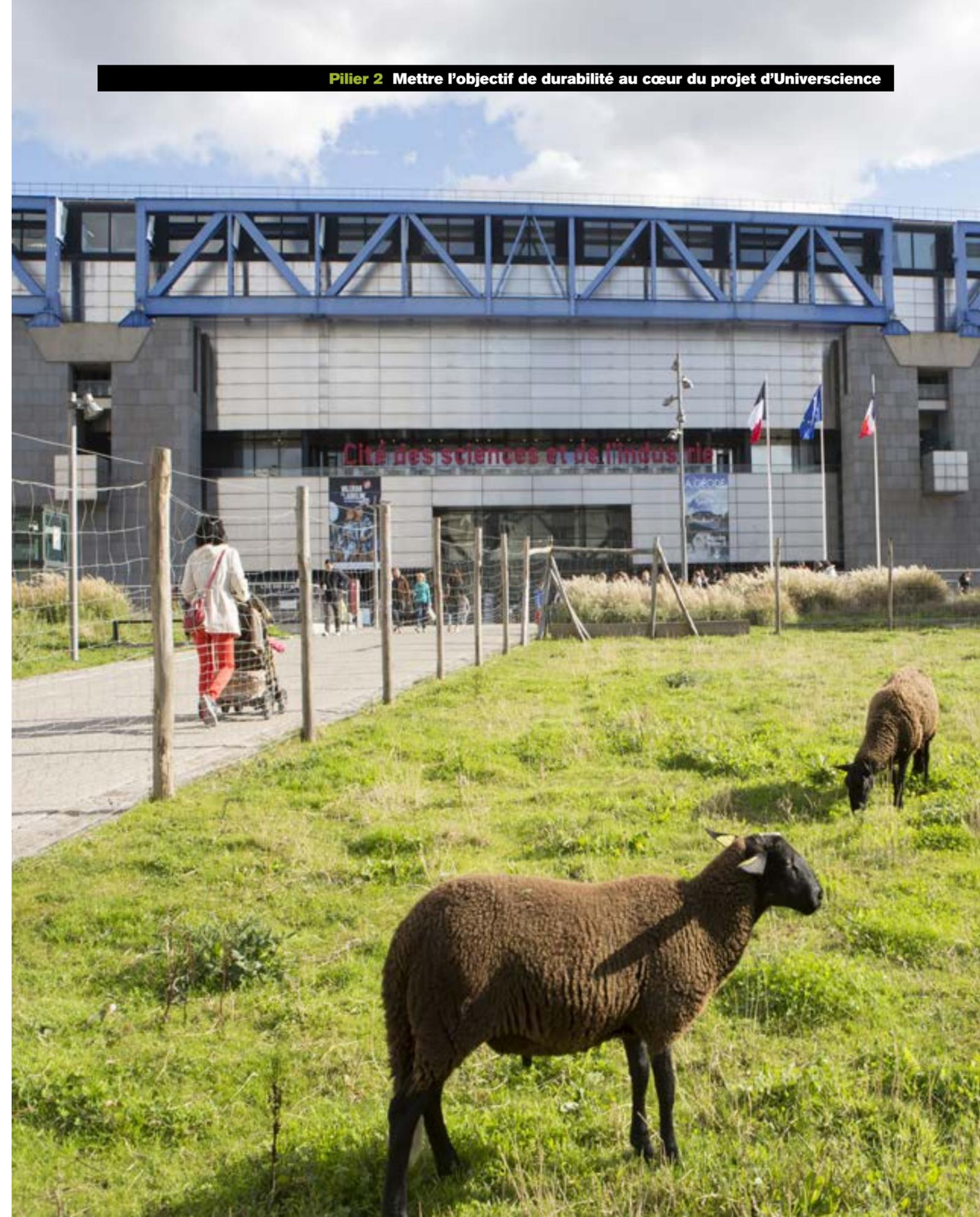
Conscient de son **double objectif, d'exemplarité en tant qu'établissement public et d'information en tant que centre de science**, Universcience a souhaité se doter pour la période 2021-2025 d'un projet d'établissement définissant des actions précises destinées à réduire l'impact environnemental de l'institution et à promouvoir une offre en accord avec les valeurs de durabilité.

L'engagement d'Universcience envers des usages et pratiques plus durables est ancien. Il a été affirmé avec l'adhésion dès 2011 de l'établissement **au club développement durable des entreprises et établissements publics (CDDEEP)**, première et unique structure de coordination favorisant la réflexion stratégique et la mise en œuvre du développement durable dans les organismes publics.

Pour autant, la crise sanitaire a renforcé le sentiment qu'une **modification rapide des comportements, des citoyens comme des institutions**, est nécessaire. En tant qu'établissement de science, Universcience se doit de **montrer l'exemple** en s'appliquant une politique ambitieuse visant un objectif de durabilité, tout en proposant au public une offre conforme à cet objectif, pour l'informer et le sensibiliser aux questions d'environnement et de durabilité.

Mettre l'objectif de durabilité au cœur du projet d'Universcience

Dans la poursuite de cet objectif, Universcience peut compter sur **l'appui de ses personnels, qui se sont mobilisés dans le cadre d'un Appel solennel en 2019** ; celui-ci vise à encourager la mise en œuvre d'une politique volontariste de réduction de l'empreinte carbone de l'établissement. Fort de cette mobilisation interne et d'un dialogue social nourri au sein de ses instances, Universcience entend promouvoir une politique active de durabilité qui s'inscrira dans le cadre d'une politique RSE ambitieuse et concernera l'ensemble des pans de la vie de l'institution : la politique de ressources humaines, les modes de fonctionnement de l'établissement, l'offre proposée au public, la rénovation des bâtiments et le financement de ses ambitions.



Mener

une politique de ressources humaines en accord avec l'objectif de durabilité sociale

Le savoir-faire et la qualité de l'offre d'Universcience sont intrinsèquement liés à la **richesse professionnelle et humaine de ses personnels**. En conformité avec son **objectif de durabilité sociale**, Universcience souhaite développer une politique de ressources humaines **qui favorise le dialogue entre ses équipes et crée du lien entre elles**. Les actions envisagées visent à **améliorer la qualité de vie au travail**, en permettant à chaque salarié et fonctionnaire de s'épanouir dans ses missions, dès son arrivée dans l'établissement et tout au long de sa carrière. Les actions ont été établies en cohérence avec les enseignements tirés de la période de crise sanitaire. Il s'agit pour Universcience de créer les conditions d'un management durable des ressources humaines pour investir dans son patrimoine humain sur le long terme, en misant notamment sur les savoir-faire et les compétences des personnels et en encourageant leur autonomie.

Faire évoluer la politique de recrutement des personnels

La richesse humaine d'un établissement se fonde sur la variété des profils qu'il recrute. Afin d'attirer des profils de candidats plus diversifiés, Universcience souhaite renouveler ses pratiques de recrutement. Plusieurs actions seront mises en place dans ce cadre :

ACTION 35

Diversifier le recrutement des personnels en interrogeant les procédures existantes ; il s'agira notamment d'élargir le champ des candidats rencontrés afin d'ouvrir l'établissement à de nouveaux profils, plus variés. De nouvelles approches moins conventionnelles seront développées en collaboration avec les acteurs locaux de l'insertion ;

ACTION 36

Réduire les délais de recrutement ; afin de pouvoir les postes vacants dans des délais compatibles avec les besoins de l'établissement, les temps de recrutement seront divisés par deux à échéance 2025 ;

ACTION 37

Renforcer l'intégration des nouveaux arrivants ; cette action a pour objectif de créer des liens entre la personne recrutée et ses équipes avant son entrée dans l'établissement et de lui permettre de se familiariser avec l'offre culturelle, les valeurs et l'histoire d'Universcience. Elle s'appuiera sur l'utilisation d'outils numériques et de communication à distance qui ont été fortement déployés pendant la période de confinement ;

ACTION 38

Travailler sur la marque employeur ; il conviendra d'interroger l'image d'Universcience en tant qu'employeur, telle que ressentie et véhiculée par ses personnels et par les candidats. À partir de ce constat, des actions de promotion et de communication seront engagées afin de renforcer l'attractivité d'Universcience auprès des candidats et de la sphère professionnelle.

Améliorer la gestion des carrières

S'il est entendu que chaque personnel est l'acteur principal de son évolution professionnelle, Universcience souhaite **renforcer l'accompagnement de chacun tout au long de la carrière**. Plusieurs actions seront mises en place :

ACTION 39

Mieux accompagner le développement des talents et des compétences afin de soutenir la construction équilibrée des parcours professionnels et les évolutions de carrière, en interne ou vers l'externe ; cette action sera soutenue par un accompagnement individualisé des personnels dans une approche de conseil ;

ACTION 40

Diversifier les modèles d'approche de la formation professionnelle en renforçant l'ingénierie de formation. Les approches seront diversifiées en investissant des terrains comme la théâtralisation, qui favorise l'interactivité, la réalité virtuelle ou encore les ateliers participatifs ; en s'appuyant sur l'essor des formations à distance favorisé par la crise sanitaire, l'établissement développera le recours aux formations dématérialisées.

ACTION 41

Mieux positionner le management intermédiaire ; afin de fluidifier le fonctionnement de chaque direction et déléguer, l'établissement renforcera la position des cadres intermédiaires au sein de la hiérarchie en clarifiant les rôles et périmètres de chaque niveau et en développant une culture managériale commune ;

ACTION 42

Veiller à un développement harmonieux de la seconde partie de carrière. L'âge moyen à Universcience est de 46 ans et l'ancienneté moyenne de 17 ans ; l'établissement veillera à mieux accompagner, par des actions concrètes, la seconde partie de carrière de ses personnels, notamment en matière de rémunération et de formation. Des dispositifs intergénérationnels seront par ailleurs mis en place pour renforcer les échanges d'expériences et de pratiques



Garantir à chacun une vie professionnelle de qualité

Certains personnels peuvent avoir ponctuellement besoin d'un accompagnement adapté, que l'établissement souhaite garantir à chacun :

ACTION 43

Renforcer l'accompagnement au retour sur le poste ; tout personnel d'Universcience peut traverser des situations qui le tiennent éloigné de l'établissement pendant une longue durée, notamment après une longue maladie. Leur accueil au retour sera organisé individuellement à l'avance avec l'ensemble des acteurs concernés (services de santé au travail, psychologue, hiérarchie de proximité, chargé de ressources humaines...), de même que leur suivi durant les six premiers mois ;

ACTION 44

Poursuivre les actions en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ; depuis sa création, Universcience accorde une place importante à la gestion du handicap au travail et au recrutement de personnels en situation de handicap. La politique mise en œuvre à destination de ces personnels a porté ses fruits, puisque leur taux d'emploi était de 7,58% fin juin 2020. Au-delà de la politique déployée en matière de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, l'établissement souhaite aujourd'hui offrir des places de stage ou de contrats d'alternance et un suivi préprofessionnel individualisé aux jeunes en situation de handicap. Les actions innovantes dans ce cadre seront discutées dans le cadre du dialogue social.

Enrichir les pratiques professionnelles

Universcience souhaite consolider l'expérience professionnelle de ses équipes. À cet égard, plusieurs actions innovantes sont proposées :

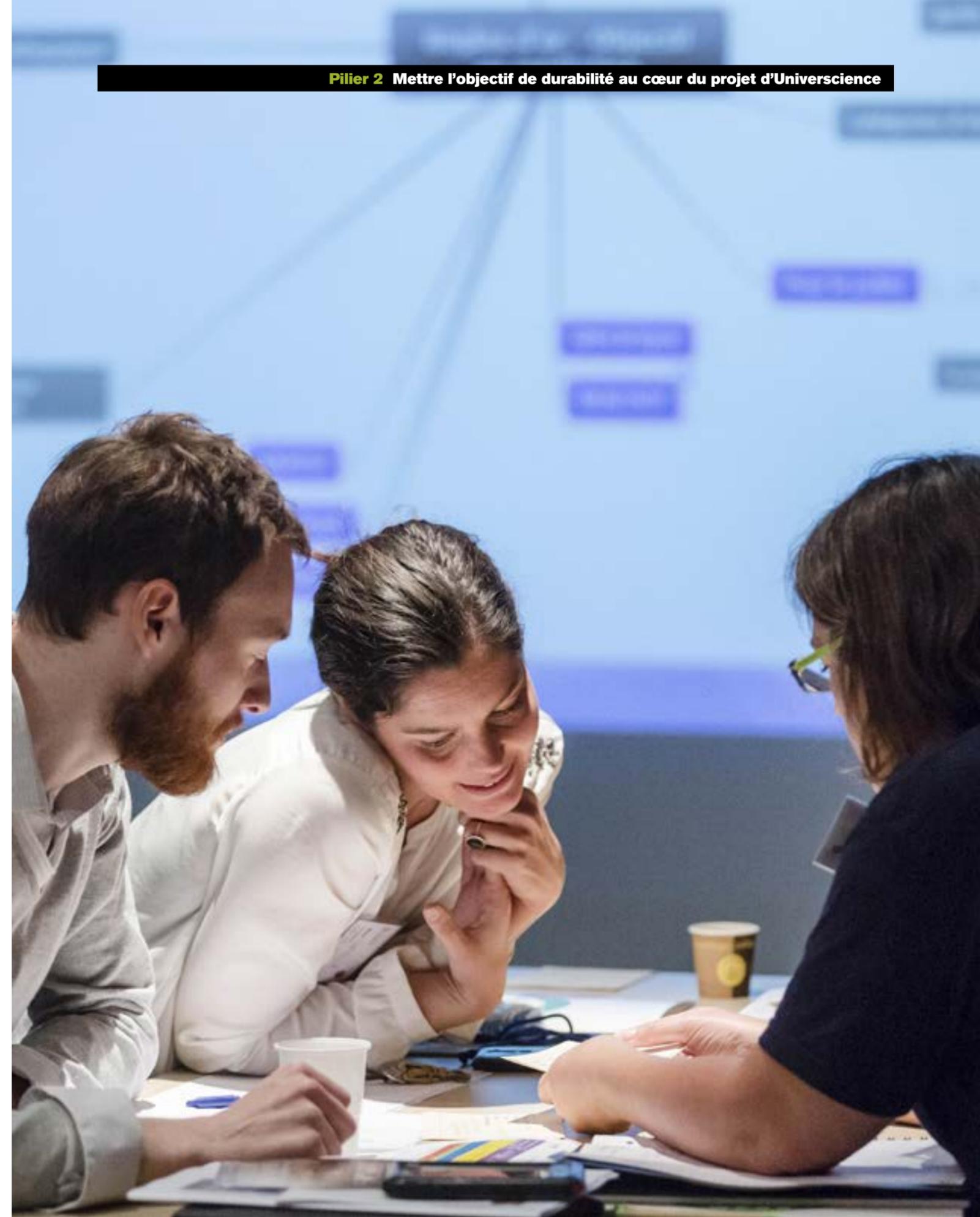
ACTION 45

Mettre en place des échanges entre établissements culturels pour toutes les catégories de personnels ; l'objectif est de favoriser l'acquisition de nouvelles pratiques par les personnels, sur le modèle proposé aux médiateurs du Palais de la découverte pendant ses travaux de rénovation ;

ACTION 46

Organiser des « amphi-projets » permettant la présentation aux personnels des offres développées par l'établissement ; cette action procède de la volonté d'Universcience d'informer régulièrement les personnels sur les projets en cours, en favorisant les contacts directs avec les chefs de projets.

L'établissement veillera aussi à développer les **démarches collaboratives** en favorisant le recours au mode de gestion de projet (voir page 20).



Tendre

vers la neutralité carbone des modes de fonctionnement de l'établissement

Universcience souhaite tendre à horizon du projet d'établissement vers la **neutralité carbone**. Dans ce cadre, Universcience a réactualisé le bilan carbone de l'établissement, initialement réalisé en 2017 afin de déterminer les postes les plus émissifs de gaz à effet de serre (GES). Sur cette base, les actions prioritaires suivantes ont été identifiées, réparties par ordre décroissant des émissions constatées. S'appuyant sur la démarche recommandée par l'ADEME résumée par la formule « **éviter – réduire – compenser** », ces actions présentent un caractère largement expérimental.

Par ailleurs, Universcience s'efforcera de **stimuler la réflexion commune** des établissements de culture scientifique et, au-delà, de la communauté des musées, sur la **durabilité des institutions muséales**.

Encourager les déplacements écoresponsables des publics et des personnels

Les émissions générées par les déplacements, des publics comme des personnels, sont les plus élevées du bilan carbone d'Universcience : chaque année, 8 615³ tonnes équivalent CO₂ sont émises, soit 45 % des émissions globales de l'établissement. Les déplacements des visiteurs génèrent 76% de ce volume, quand 17,5% sont dus aux déplacements domicile-travail des personnels et 6,5% aux missions professionnelles. L'objectif, pour la période 2021-2025 sera donc d'agir sur ces trois leviers.

Afin d'analyser les émissions de GES générées par les déplacements des visiteurs, une enquête sera menée auprès des publics pour déterminer leurs habitudes de déplacement. Les résultats de cette étude permettront la mise en place de plusieurs actions :

ACTION 47

Proposer aux visiteurs, dès l'achat du billet, une calculatrice CO₂ leur permettant d'estimer le volume de CO₂ généré par leur déplacement depuis leur domicile vers le site d'Universcience et les modes de transport les moins émissifs ;

ACTION 48

Expérimenter la mise en place de tickets couplant le prix de la visite à une offre de transport propre ; il s'agira ainsi de promouvoir la venue des visiteurs par d'autres moyens que leur véhicule personnel et de diminuer l'empreinte environnementale de l'établissement ;

ACTION 49

Optimiser les modalités de parking de cycles offertes aux visiteurs afin d'encourager les publics à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

L'objectif pour la période à venir sera également de diminuer les émissions de GES générées par les déplacements des personnels d'Universcience. Cinq actions seront mises en œuvre sur la période 2021-2025 :

ACTION 50

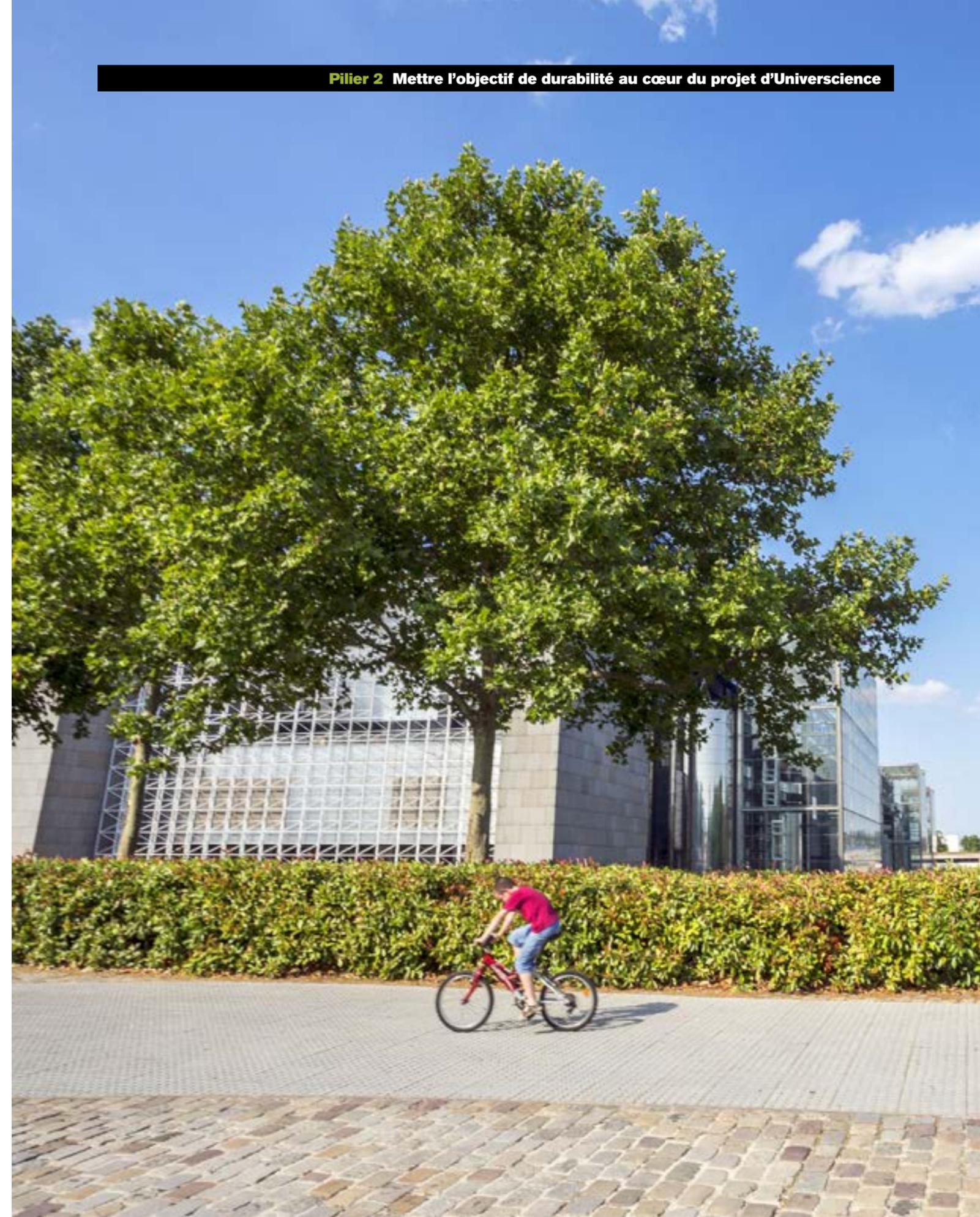
Mettre en place un plan de mobilité à destination des personnels, qui mettra notamment l'accent sur l'usage du vélo et comprendra :

- La mise en place du **forfait mobilités durables**, tel que prévu par la *loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités*
- Une campagne de **sensibilisation sur la mobilité douce**
- **L'augmentation du nombre de places sécurisées** pour les vélos
- La mise à disposition **d'équipements pour les personnels cyclistes** (douches, station de gonflage...)
- L'organisation d'**ateliers de réparation de vélos**
- L'expérimentation d'une **offre de « vélopartage »**

ACTION 51

Adopter des règles limitant le recours au transport aérien dans le cadre des missions des personnels ; les déplacements en train seront privilégiés pour les trajets les plus courts ;

3 / Les chiffres indiqués datent du bilan carbone 2017. Un nouveau bilan carbone de l'établissement est en train d'être réalisé et permettra d'actualiser les données de 2017.



ACTION 52

Pérenniser de nouveaux modèles d'organisation des modalités de travail ; la crise sanitaire a permis le développement de nouvelles modalités de travail – télétravail, réunions à distance, formation professionnelle à distance, etc. – qui ont prouvé leur efficacité. L'établissement tâchera de capitaliser sur cette expérience pour mettre en place de manière pérenne ces nouvelles modalités de travail ;

ACTION 53

Favoriser les modes de transport alternatifs à l'échelle du Parc de la Villette, notamment par le développement du covoiturage.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les consommations énergétiques de l'établissement

Avec 4 052 tonnes équivalent CO2 émises annuellement – soit 21% des émissions globales, **les consommations énergétiques de l'établissement représentent le deuxième poste le plus émissif** : 74% proviennent de la consommation d'électricité, 24% de la vapeur CPU et 2% de la consommation de fioul. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par ces consommations énergétiques, plusieurs actions seront mises en œuvre :

ACTION 54

Réaliser un tableau de bord des consommations énergétiques, par énergie et par bâtiment ; ce dernier permettra d'identifier les zones les plus émissives et, le cas échéant, d'en réduire les émissions ;

ACTION 55

Mettre en place, sur la base de ce tableau de bord, une gestion technique centralisée performante pour l'ensemble des bâtiments (tertiaires et musées) ; ce dispositif permettra d'améliorer la maîtrise des consommations générées par l'ensemble des équipements techniques (systèmes d'éclairages internes et externes, climatisation, chauffage, dispositifs de télésurveillance...) ;

ACTION 56

Mettre en place un contrat énergie verte impliquant l'achat d'électricité produite à partir d'énergie renouvelable, à hauteur de 50 % ou plus ;

ACTION 57

Diffuser les bonnes pratiques en matière d'usage énergétique des bâtiments (kits éco-gestes) : consommation de l'eau, climatisation, chauffage, éclairage.

À plus long terme, dans le cadre du schéma directeur d'aménagement de la Cité des sciences et de l'industrie, l'établissement réfléchira à développer des **dispositifs de récupération de la chaleur des lieux à haute fréquentation** (CCV, salles d'expositions et salle des serveurs numériques). Au-delà, la rénovation des bâtiments prendra en compte l'impératif de réduction de l'empreinte carbone des infrastructures (voir 2.3).

Développer une culture de sobriété numérique au sein de l'établissement

Conformément aux recommandations de la mission d'information sénatoriale sur l'empreinte environnementale du numérique de l'année 2020, Universcience souhaite porter une attention particulière à la réduction de son **empreinte carbone numérique**, par la mise en œuvre d'une **stratégie de sobriété numérique**. La plupart des chiffres disponibles aujourd'hui établissent que le numérique serait à l'origine de 3,7 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde en 2018⁴. En 2040, si tous les autres secteurs réalisent des économies de carbone conformément aux engagements de l'Accord de Paris et si aucune politique publique de sobriété numérique n'est déployée, le numérique pourrait atteindre près de 7 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, un niveau bien supérieur à celui actuellement émis par le transport aérien (4,7 %⁵). Plusieurs actions seront donc mises en œuvre pour réduire l'empreinte carbone numérique de l'établissement :

ACTION 58

Sensibiliser les personnels à l'usage des outils du numérique via la diffusion de kits éco-gestes dédiés ; cette action permettra de faire prendre conscience aux utilisateurs du numérique de son impact environnemental ;

ACTION 59

Créer un événement interne dédié à la sobriété numérique – « Printemps du numérique » ; dans ce cadre, les personnels seront sensibilisés à l'empreinte carbone du numérique et des journées de nettoyage des serveurs seront organisées ;

ACTION 60

Limiter le renouvellement des terminaux ; leur fabrication et distribution représentent 70 % de l'empreinte carbone du numérique en France. Cette action pourra être accompagnée par le développement du don de terminaux usagés en vue de leur reconditionnement ;



4 / The Shift Project, Lean ICT : pour une sobriété numérique, 2018.
5 / Source : Direction générale de l'aviation civile.

ACTION 61

Améliorer l'écoconception des sites internet et services numériques afin de réduire l'empreinte carbone des consommations de données, sans que ne soit dégradé le service rendu ;

ACTION 62

Mettre en place un projet d'archivage électronique des banques de données, qui permettra de rationaliser le stockage des documents numériques sur les serveurs et ainsi de limiter l'impact écologique de la conservation de ces données. Dans cette action s'inscrira, entre autres, la mise à jour du DAM - Digital Asset Management, afin d'optimiser la gestion, la conservation, la valorisation et la diffusion des images fixes et animées (vidéos, multimédias) produites par l'établissement. Outre une meilleure connaissance des ressources de l'établissement, cette mise à jour permettra de valoriser le contenu historique, scientifique ou technique de ces données, en interne comme à l'externe.

Adopter une politique d'achats écoresponsables

Chaque année, 3 691 tonnes équivalent CO₂, soit **19% des émissions de GES globales de l'établissement, sont générées par les achats de fournitures industrielles et bureautiques** (49%), la conduite de travaux (36 %) et les services de prestations intellectuelles (15%). Ce troisième poste d'émissions sera réduit au moyen de plusieurs actions, sachant que la réglementation de la commande publique limite fortement la capacité d'initiative en la matière. Une attention particulière sera portée sur les achats : **à horizon 2025, l'établissement visera un objectif de 100% d'achats responsables**. Plusieurs actions seront engagées :

ACTION 63

Former les personnels aux achats responsables au moyen de formations spécifiques et d'un guide d'achats écoresponsables ;

ACTION 64

Proposer un catalogue de fournitures de bureau intégrant uniquement des produits recyclables, rechargeables, mono-composants ou reconditionnés. Les gros conditionnements et les livraisons groupées seront favorisés ;

ACTION 65

Intégrer systématiquement des spécifications techniques « développement durable » et des clauses sociales dans les cahiers des charges des achats et des concessions comme de la sous-traitance ; le recours aux prestataires de proximité sera encouragé ;

ACTION 66

Augmenter la part des marchés réservés aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) afin de favoriser la durabilité sociale de la politique d'achats de l'établissement.

Mieux gérer les déchets générés par l'activité de l'établissement en développant l'économie circulaire

Les déchets constituent le quatrième poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'établissement : 104 tonnes équivalent CO₂ soit 0,54% des émissions globales sont produites chaque année. Ce poste d'émission apparaît relativement limité en comparaison des précédents mais demeure un important levier d'action et le symbole d'un engagement fort de l'établissement en matière de réduction de son empreinte carbone. Cinq actions seront mises en œuvre sur la période 2021-2025 :

ACTION 67

Tendre vers le zéro papier en limitant l'usage de documentation papier à destination du public, en encadrant son usage par les personnels et en favorisant son recyclage ; la part incompressible de papier utilisé devra être exclusivement constituée de **papier recyclé** ;

ACTION 68

Promouvoir la sobriété carbone des événements :

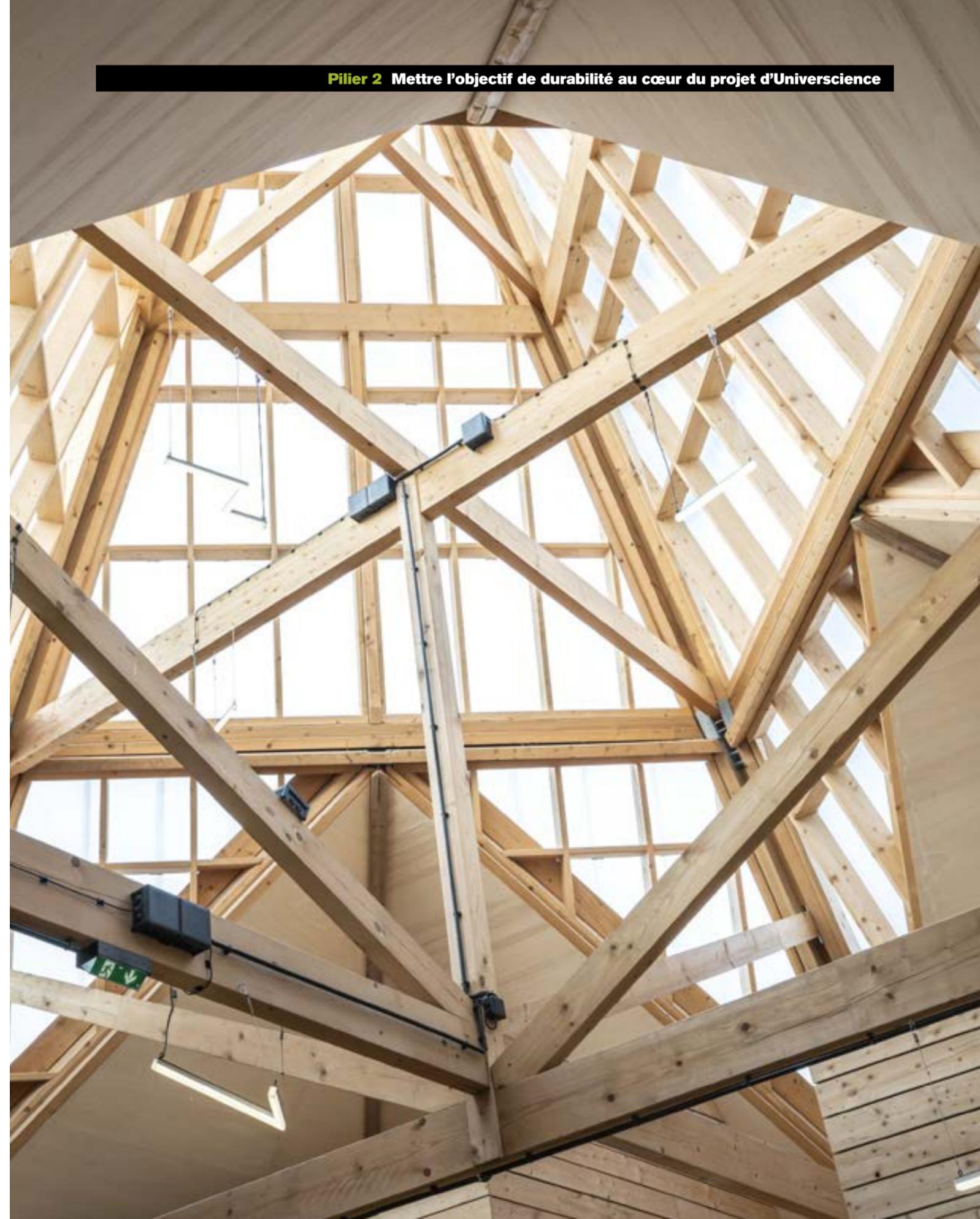
- Supprimer l'utilisation des consommables en plastique lors des événements organisés par l'établissement ;
- Obtenir la labellisation ISO 20121 (Événementiel pour un développement durable) du Centre des congrès de la Villette, ce qui impliquera la mise en place d'un cahier des charges précis pour l'accueil de manifestations au sein du CCV ;

ACTION 69

Systématiser le réemploi et le recyclage des biens dont l'établissement n'a plus l'usage quel que soit leur état ; si le réemploi et le recyclage, à titre gracieux ou onéreux ne sont pas envisageables, le don systématique à des institutions sera encouragé ; la possibilité de dons aux personnels, actuellement freinée pour des raisons fiscales, sera instruite ;

ACTION 70

Encourager le troc entre salariés, si possible à l'échelle du Parc de la Villette. Cette démarche participe de la volonté d'Universcience de promouvoir des échanges conviviaux et de contribuer à l'économie circulaire.



Instaurer un dispositif de compensation des émissions carbone non réductibles de l'établissement

Afin de réduire son empreinte environnementale, Universcience souhaite s'engager dans un projet innovant de compensation des émissions qu'il ne sera pas parvenu à réduire, conformément à la stratégie *Bas carbone* des pouvoirs publics. Si la compensation carbone a fait l'objet de controverses dans certaines de ses applications, elle demeure un outil prometteur.

ACTION 71

Instaurer un dispositif de compensation des émissions carbone non réductibles de l'établissement : l'établissement souhaite participer au développement de démarches vertueuses de compensation, seul ou en collaboration avec d'autres acteurs. L'établissement instruira les modalités de mise en œuvre d'un tel dispositif afin de retenir l'application la plus adéquate d'une démarche de compensation carbone.

Déployer une offre de sensibilisation aux valeurs de durabilité

Universcience développera sur la période 2021-2025 une offre en accord avec l'objectif de durabilité qu'il promeut. En particulier, l'établissement souhaite :

ACTION 72

Créer un marché bio à la Cité des sciences et de l'industrie ; ouvert en priorité à des producteurs qui favorisent autant que possible l'alimentation biologique et les circuits courts, il permettra un accès pour tous à des produits de qualité, à des prix raisonnables.

ACTION 73

Sensibiliser le public à la protection de la biodiversité ; plusieurs actions seront menées dans ce cadre :

- Faire de l'établissement un refuge homologué pour la faune et la flore sauvages
- Poursuivre l'aménagement des douves en bassins de phyto-épuration
- Lancer un refuge à poissons rouges, en collaboration avec l'Aquarium de Paris
- Créer via l'application *myCité* un parcours de sensibilisation à la biodiversité sur le site de la Cité des sciences et de l'industrie

ACTION 74

Créer au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie un pôle spécifique consacré aux questions de développement durable. Testé dans un premier temps sous forme de *lab*, il sera élaboré dans le cadre d'une démarche participative, intégrant une consultation des publics. Le pôle disposera d'un espace identifié au sein de la bibliothèque et développera des actions conjointes avec le Carrefour numérique² ainsi qu'avec le *Biolab*, nouvel espace de médiation consacré aux sciences du vivant ;

ACTION 75

Créer des espaces de déconnexion à destination du public, sur l'exemple de ce qui est proposé au *Lab* de la *Cité des bébés*. Le but est ici d'offrir au public la possibilité de renouer au cours de sa visite avec des temps calmes, de silence, sans accès à des écrans ;

ACTION 76

Expérimenter le futur score environnemental dans l'offre de restauration de l'établissement ; il s'agit de promouvoir auprès des visiteurs des habitudes de consommation éclairées, en matière environnementale comme en matière nutritionnelle – sur l'exemple du *Nutriscore* ;

ACTION 77

Faire appel à des bénévoles extérieurs en soutien des missions de l'établissement, sur le modèle développé par de nombreuses institutions muséales internationales. Universcience proposera une aide à l'appropriation des lieux et à la connaissance des publics pour l'exercice des missions par ces bénévoles (étudiants, retraités, etc.).



Rénover

les bâtiments notamment pour les rendre plus respectueux de l'environnement

Les cinq années à venir, 2021 – 2025, seront riches en **projets de rénovation et d'entretien des bâtiments** affectés à Universcience. Les deux sites de l'établissement doivent bénéficier de travaux de rénovation permettant d'assurer les conditions de continuité d'exploitation et le maintien de leur valeur patrimoniale. Les choix des scénarii de rénovation seront guidés par le **respect des objectifs environnementaux** de l'établissement.

Assurer la restauration du site du Palais de la découverte

Le Palais de la découverte, installé dans le Grand Palais depuis sa création en 1937, est le dernier établissement culturel parisien à ne pas avoir bénéficié d'une restauration complète. Maintes fois différée, cette rénovation est devenue urgente, pour des raisons de **sécurité, de qualité d'accueil et d'accessibilité**. Elle est inscrite dans le projet plus large de restauration et d'aménagement du Grand Palais, lancé par l'Etat en 2018. La Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-GP) détient le mandat de maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble du bâtiment ; Universcience est étroitement associé à ce chantier, dont la phase 0, qui consiste à rénover les verrières centrale et latérales du Palais de la découverte, est achevée.

Le coût global du projet est de 466 M€, incluant la part dévolue au Palais de la découverte (**44 M€ placés sous la responsabilité d'Universcience** pour la viabilisation des espaces, le remplacement complet des espaces d'exposition et de médiation et les opérations prévues durant la période de fermeture). Si Universcience n'est pas maître d'ouvrage des travaux menés, l'établissement souhaite cependant qu'à sa réouverture le Palais de la découverte entre en cohérence avec l'objectif de durabilité fixé pour la période 2021-2025. Les aménagements intérieurs et l'offre du Palais devront

donc prendre en considération les contraintes environnementales voulues par l'établissement : dans le cadre de cette restauration, l'établissement veillera à **assurer la durabilité de l'aménagement et de l'exploitation des expositions** du Palais rénové ; une attention particulière sera portée aux choix des matériaux et matériels ainsi qu'à la mise en place d'une gestion technique centralisée performante.

Rénover les bâtiments de la Cité des sciences et de l'industrie

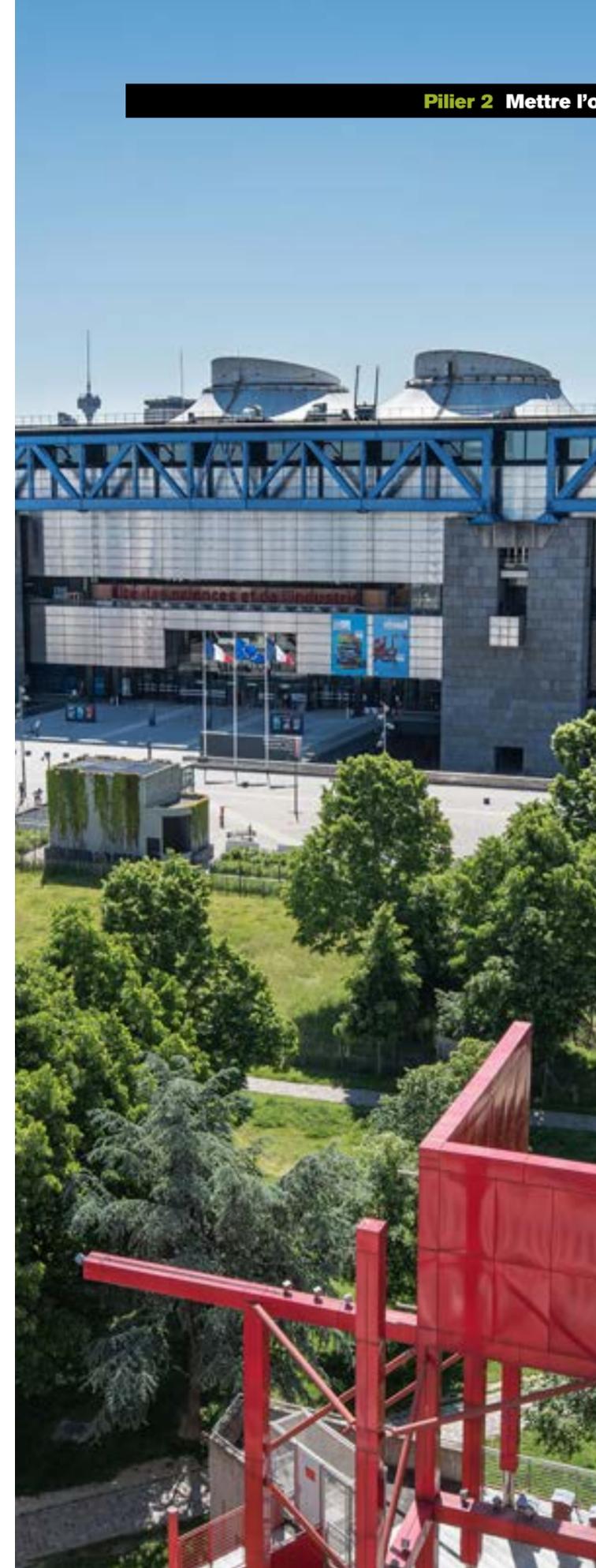
Le bâtiment de la Cité des sciences et de l'industrie, ouvert en 1986, souffre d'un **vieillessement prononcé**. En collaboration avec l'OPPIC, Universcience développe son schéma directeur d'aménagement (SDA) pour une remise à niveau complète du bâtiment, permettant d'estimer le calendrier et le coût des travaux à conduire. Par ailleurs, les premières études menées par l'OPPIC ont montré l'état avancé de dégradation des deux coupoles de la Cité, dont le chantier de réfection a démarré au 6 juillet 2020, pour une durée de 11 mois.

Le projet de grande réhabilitation de la Cité des sciences et de l'industrie permettra en particulier de remettre à niveau son architecture, de corriger les dysfonctionnements d'usage et de réduire l'impact environnemental du bâtiment principal et des bâtiments annexes. La période du projet d'établissement sera consacrée au choix du scénario.

D'autres travaux, hors SDA, seront également engagés de manière à **améliorer la qualité de services** auprès des visiteurs comme des personnels :

ACTION 78

Engager la rénovation du parc immobilier tertiaire, avec une attention particulière portée à la consommation d'énergie des bâtiments et de leurs usages ; le parc tertiaire sur le site de la Cité des sciences et de l'industrie est composé d'immeubles à usage exclusif tertiaire. Leur programme de rénovation n'est pas inclus dans le périmètre du SDA mais il est essentiel de programmer leur rénovation après plus de trente ans d'usage ;



ACTION 79

Organiser le dispositif de gros entretien de renouvellement (GER) ; dans l'attente de l'adaptation et de la mise en œuvre du schéma directeur de rénovation de la Cité, des travaux de gros entretien sont programmés afin de **garantir la sécurité de l'exploitation de l'établissement**. Ces travaux constituent des investissements sur des organes essentiels du site de la Cité, qui nécessiteront des entretiens importants voire des remplacements. Il s'agit :

- Des ascenseurs, escalators et monte-charges (programme à poursuivre et achever)
- Des réseaux et moteurs de désenfumage
- Du réseau de sprinklage
- Du réseau de haute tension
- Des centrales de traitement d'air
- Des réseaux de distribution de chaud et de froid

ACTION 80

Poursuivre la végétalisation des douves de la Cité ; cette action, fondée sur les techniques douces de phyto-épuration, contribuera à renforcer la sensibilisation à la protection de la biodiversité. Un des bassins sera transformé en refuge à poissons rouges ;

ACTION 81

Poursuivre la rénovation des jardins Sud de la Cité ; dans la lignée de l'étude de programmation réalisée en 2018 et du programme de travaux initié par la suite, la rénovation des jardins sud de la Cité sera poursuivie pour en améliorer la convivialité et la qualité des services rendus aux visiteurs.

Consolider

la durabilité financière de l'établissement

Compte tenu du contexte budgétaire, devenu particulièrement contraint depuis la crise sanitaire, et dans le droit fil des résultats obtenus ces dernières années, et en complémentarité avec le soutien de l'Etat, Universcience entend **dynamiser ses actions de recherche de nouvelles ressources** pour financer ses ambitions en regard de ses missions de service public. Pour ce faire, plusieurs pistes seront étudiées. La rénovation du Centre des congrès de la Villette (CCV) procède également de cette ambition.

Trouver de nouvelles ressources pour financer les ambitions de l'établissement

Plusieurs pistes sont envisagées pour développer les ressources propres de l'établissement :

ACTION 82

Réaménager la sortie nord du bâtiment de la Cité en intégrant la boutique au circuit de sortie des visiteurs ;

ACTION 83

Monétiser l'offre numérique ; le confinement généré par la crise sanitaire a généré un essor sans précédent des contenus d'offre en ligne ; Universcience s'efforcera de développer une offre numérique originale, génératrice de recettes pour l'établissement, dans le respect des grands principes de sa politique tarifaire ;

ACTION 84

Poursuivre le développement de l'offre hors les murs et des activités d'ingénierie culturelle en identifiant de nouvelles opportunités.

Consolider et diversifier nos relations avec les entreprises

Sur la période 2021-2025, Universcience souhaite développer son offre à destination des entreprises, au moyen de deux actions principales :

ACTION 85

Développer des services payants à destination des entreprises ; sur la période 2021-2025, l'établissement déploiera une offre de services et de ressources payants utilisables par les entreprises, notamment au Carrefour numérique² et à la *Cité des métiers* ;

ACTION 86

Développer la coopération de l'établissement avec des start-ups afin de créer un club de jeunes entreprises innovantes ; il s'agira pour l'établissement d'apprendre à mieux connaître ces start-ups de manière à leur proposer des services pouvant leur être utiles. À l'inverse, les services et produits proposés par ces start-ups pourront être, le cas échéant, présentés au sein de l'établissement. Cette proximité sera également l'occasion pour Universcience de les sensibiliser à son offre et de susciter leur envie de soutenir l'établissement, au travers de dons ou de mécénat de compétence ;

ACTION 87

Encourager les synergies entre Universcience et son club d'entreprises, Universcience partenaires, sur les sujets de monétisation de l'offre numérique, d'exportation des productions d'Universcience et de collaboration avec le monde de l'économie numérique...

Rénovation du Centre des congrès de la Villette

Le Centre des congrès de la Villette (CCV) a accueilli durant 30 années, sur le site de la Cité des sciences et de l'industrie, des congrès, colloques, conférences et réunions à portée nationale et internationale.

Le Centre des congrès de la Villette nécessite désormais une rénovation – modernisation de l'équipement afin de lui conférer une qualité architecturale, fonctionnelle et technique, et une qualité d'accueil et de confort, en accord avec les standards de l'établissement et son image. La rénovation du CCV portera dans un premier temps sur la rénovation de la salle Louis-Armand, pour se déployer après 2025 sur les autres espaces :

ACTION 88

Initier les travaux de rénovation du Centre des congrès de la Villette afin d'améliorer l'accueil comme le confort des participants et d'optimiser son exploitation.



La montée en puissance des infox, la remise en cause des données scientifiques, la méfiance à l'égard de la science ont poussé l'établissement à réfléchir à la place qu'il doit prendre dans ce contexte particulier. Dans le cadre de sa **mission d'accompagnement de chaque citoyen dans la compréhension du monde**, en lui fournissant des repères justes afin qu'il puisse être pleinement acteur responsable de ses choix, Universcience s'est engagé à **lutter contre la désinformation scientifique et à aider chaque citoyen à construire son esprit critique**. Cette réflexion s'est accrue depuis le **début de la crise sanitaire**. Si celle-ci a permis de remettre **la science et les scientifiques au centre du débat**, elle a aussi fait place à une **abondance d'informations**, face à laquelle les citoyens se sont parfois sentis démunis. Elle a rappelé le **rôle de la communauté scientifique et des établissements de culture scientifique**, qui peuvent apprendre aux publics à **développer leur esprit critique** face aux discours pseudo-scientifiques, grâce au développement d'une **vulgarisation scientifique de qualité** et adaptée aux usages modernes. La médiation scientifique peut être un rempart contre le détournement de la science et contre la circulation de fausses informations.

Dans un monde où l'expertise est défiée, **Universcience souhaite être un instrument de capacitation de ses publics**, en leur donnant les clés de compréhension d'un monde complexe et en évolution permanente. Plusieurs projets seront menés sur la période 2021-2025 ; ils viseront notamment à donner aux publics les moyens de mieux comprendre les outils numériques et à faire d'Universcience un centre de ressource identifié en matière d'information scientifique et de formation à l'esprit critique.

Promouvoir l'esprit critique

Outre Universcience, de nombreux acteurs se sont d'ores et déjà saisis du thème de l'esprit critique et de l'éducation aux médias. L'établissement entend inscrire son action **en cohérence avec l'offre existante et en collaboration avec l'ensemble de ces acteurs**, qu'il s'agisse d'organismes de recherche, de structures éducatives ou de médias.



Cultiver

la littératie numérique

Dans le droit fil des actions du précédent projet d'établissement, Universcience souhaite **dynamiser son offre dans le domaine de la littératie numérique**, afin de doter chacun – publics et personnels - de moyens pour mieux appréhender le monde numérique, ses outils et ses modes de fonctionnement. La bibliothèque et le Carrefour numérique² seront les lieux privilégiés, bien que non exclusifs, de formation au numérique :

ACTION 89

Mettre en place à la bibliothèque un service de prêt de matériels numériques ; ces prêts permettront d'offrir à tous les publics la possibilité de s'initier aux outils numériques. Ces terminaux offriront par ailleurs un accès aux dispositifs introduits dans les expositions et aux autres offres proposées par l'établissement – vidéos, médiations, etc. Cette mesure assurera l'égalité d'accès à ces matériels, pour les visiteurs qui n'en disposent pas individuellement ;

ACTION 90

Développer au sein de la Cité des métiers une offre de services spécifique sur les métiers et le numérique ; cette offre permettra au public de mieux appréhender les métiers du secteur numérique d'une part et les évolutions des métiers générées par la généralisation des technologies numériques d'autre part ;

ACTION 91

Achever le déploiement au niveau national du programme d'éducation artistique et culturelle FabLab à l'école ; ce projet d'ambition nationale, porté par Universcience, a pour objectif de promouvoir le développement de la culture scientifique, technique et industrielle auprès des élèves et de leurs enseignants, par la mise à disposition de la technologie et des outils d'un FabLab auprès d'écoles ou de collèges ;

ACTION 92

Développer un programme d'accompagnement des porteurs de projets innovants au sein du Carrefour numérique², ouvert aux professionnels comme aux amateurs, ce programme leur offrira les outils et méthodologies nécessaires à la conception et à la conduite de projets innovants ou durables, en lien avec la culture scientifique et technique.

Dans le cadre de sa mission de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et pour assurer la conservation de son patrimoine, Universcience souhaite mettre en œuvre une politique d'ouverture de ses données, compatible avec sa stratégie de sobriété numérique :

ACTION 93

Développer une politique d'ouverture des données (opendata) de l'établissement, ce projet consiste à mettre à disposition de tous des données numériques diffusables facilement, rapidement, gratuitement et sans contrainte. Ces dernières, disponibles sur une plateforme numérique sécurisée, pourront notamment contribuer à la création de services innovants.





Faire

d'Universcience un lieu de ressources identifié en matière d'information scientifique et de formation à l'esprit critique

Universcience se propose de renforcer sa place de **centre de ressources** dans lequel le public peut trouver des **informations pertinentes et organisées** sur des sujets scientifiques. Il présentera l'état des connaissances scientifiques sur des questions choisies, telles que la vaccination ou la 5G. Se gardant de la tentation d'imposer une pensée ou un comportement, Universcience souhaite avant tout mettre à la disposition de ses publics les données scientifiques disponibles sur une question d'actualité, avec pour objectif principal de lutter contre la circulation de fausses informations.

Afin de permettre l'identification de l'établissement en tant que centre de ressources et de formation à l'esprit critique, Universcience propose de mener à bien plusieurs projets sur la période 2021-2025 :

ACTION 94

Créer un baromètre de l'esprit critique qui dressera un panorama général régulier de la situation, s'appuyant sur une étude pilotée par Universcience et menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française (via sondage et entretiens). Établi en collaboration avec des partenaires (média, institut d'études, partenaires scientifiques de référence), il aura une périodicité pluriannuelle. Circonscrit à la France dans un premier temps, il aura vocation à élargir à terme son périmètre à d'autres États, européens notamment ;

ACTION 95

Entraîner à l'esprit critique, dans la continuité de l'exposition itinérante sur l'esprit critique. Les actions menées dans ce cadre permettront au public de comprendre ce qu'est l'esprit critique, de le mettre en pratique au travers notamment de médiations spécifiques (médiations « détox »). Ces actions pourront nourrir l'offre existante : ateliers de philosophie à la Cité des enfants, ateliers « esprit critique » à la bibliothèque, formations de sensibilisation aux biais cognitifs, analyse d'annonces commerciales fondées sur des allégations scientifiques, organisation d'un « concours de mauvaise foi », etc. ;

ACTION 96

Développer un service en ligne « questions de science » ; sur le modèle des « questions de santé », Universcience déploiera un service en ligne de réponse à des questions d'actualité scientifique. Gratuit, il veillera à éviter toute forme de recommandation mais proposera des réponses scientifiquement avérées aux questions soulevées par les internautes ;

ACTION 97

Relancer sous un nouveau format les Journées de l'innovation en santé afin de donner régulièrement au public des clés de compréhension des nouvelles technologies développées en matière de santé.

Par ailleurs, pendant la période des travaux du Palais de la découverte, **une exposition sur l'esprit critique**, co-produite avec Cap Sciences à Bordeaux et le Quai des Savoirs à Toulouse, sera présentée en itinérance dans plusieurs villes de France.

Proposer

une nouvelle bibliothèque des sciences et de l'industrie au service de la formation à l'esprit critique

Maison de tous, et tout spécialement des jeunes, la bibliothèque des sciences et de l'industrie doit faire évoluer son offre, pour **mieux incarner le service culturel de proximité du XXI^{ème} siècle et s'adapter à un monde complexe, largement modelé par la technologie**. La transformation de la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie, d'ores et déjà engagée, sera conduite sur la période 2021-2025, sur la base d'un projet scientifique et culturel concerté au sein de ses équipes.

Proposer une bibliothèque des sciences et de l'industrie « nouvelle génération »

ACTION 98

Proposer une bibliothèque des sciences et de l'industrie qui incarne le service culturel de proximité du XXI^e siècle

La bibliothèque des sciences et de l'industrie – ancienne médiathèque – fut conçue à son ouverture en mars 1986 comme un équipement culturel innovant, complémentaire des espaces d'exposition ou de découverte des sciences et des techniques. Depuis lors, les offres et services au public ont évolué mais aucun lancement de travaux n'a été entrepris dans les espaces dévolus à la bibliothèque. Ceux-ci sont aujourd'hui indispensables, afin d'une part de donner aux collaborateurs les conditions d'un **meilleur déploiement de nouvelles offres et de nouveaux services**, d'autre part d'offrir à l'utilisateur, placé au cœur du dispositif, **un accès facilité aux ressources et animations de la bibliothèque**, dans des espaces adaptés et renouvelés.

Sur la base du projet scientifique et culturel, un nouveau projet architectural sera mis en œuvre ; il s'inscrira dans le bâtiment existant et induira moins de démolition, selon une

logique de réhabilitation du périmètre bâti dédié. Cette nouvelle orientation aura pour bénéfice de **réduire l'impact environnemental** de la mise en œuvre du projet. Des dispositions programmatiques majeures seront conservées tels que l'accès depuis le niveau 0 de la Cité, l'intégration du Carrefour Numérique² et de la Cité des métiers. La **modularité et la flexibilité d'usage des espaces** seront toujours des objectifs centraux pour le nouveau projet.

L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération.

Développer de nouveaux services à distance au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie

Loin de faire disparaître la nécessité de lieux publics, le numérique appelle leur réinvention, comme l'a montré la crise sanitaire. La nouvelle bibliothèque proposera de nombreuses ressources et services, sur les métiers, la santé, l'environnement ou encore la fabrication numérique et favorisera l'accompagnement de projets individuels ou collectifs. La période de confinement due à la crise sanitaire a poussé l'établissement, notamment sa bibliothèque, à déployer de nouveaux services à destination des publics, disponibles à distance. Universcience veillera à poursuivre leur mise en œuvre :

ACTION 99

Pérenniser l'offre « Ma bibliothèque à emporter », le service de « cliquer et emporter » proposé aux abonnés pendant la période de fermeture de l'établissement ;

ACTION 100

Renforcer l'offre en ligne proposée par la Cité des Métiers, mise en place pendant les confinements ; elle permet d'accompagner à distance les usagers, en proposant des conseils personnalisés à distance, des ressources documentaires en ligne sur l'emploi et la vie professionnelle et des ateliers en visioconférence.



annexe

Événements internationaux majeurs de la période 2021-2025

EVÉNEMENTS ET ANNIVERSAIRES

- 2022** Bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur
- 2024** Jeux olympiques et paralympiques de Paris

ANNÉES INTERNATIONALES DES NATIONS-UNIES

- 2021** Année internationale de l'économie créative au service du développement durable
Année internationale de l'élimination du travail des enfants
Année internationale des fruits et légumes
Année internationale de la paix et de la confiance
- 2022** Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales

DÉCENNIES DES NATIONS-UNIES

- 2014 - 2024** Décennie de l'énergie durable pour tous
- 2015 - 2024** Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine
- 2016 - 2025** Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique
Décennie d'action pour la nutrition
- 2018 - 2027** Troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté
- 2018 - 2028** Décennie internationale d'action « L'eau et le développement durable »
- 2019 - 2028** Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale
Décennie Nelson Mandela pour la paix
- 2020 - 2030** Décennie d'action pour répondre aux objectifs de développement durable
- 2021 - 2030** Décennie internationale des sciences océaniques pour le développement durable
Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes
- 2022 - 2032** Décennie internationale des langues autochtones

Universcience

Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie
Siège social : avenue Franklin-D. Roosevelt - 75008 Paris

Cité des sciences et de l'industrie
30 avenue Corentin-Cariou 75019 Paris

Les Étincelles du Palais de la découverte
Jardin Caroline-Aigle 186 rue Saint-Charles 75015 Paris

universcience.fr cite-sciences.fr palais-decouverte.fr leblob.fr

Crédits photographiques

JP. Attal - V. Besnard - N. Breton - V. Castro - M. Challe - S. Chivet - D. De Rueda - E. Laurent
G. Leimdorfer - Ph. Levy - R.P. Ribie - A. Robin - S. Sonnet - R. Thenadey